

1er mars 2022

Province de Québec
Municipalité du Canton de Hope
MRC de Bonaventure

A une session régulière du Conseil Municipal du Canton de Hope, dans le comté de Bonaventure, tenue au lieu ordinaire des sessions, ce premier jour du mois de mars de l'an deux mil vingt et deux, à vingt heure, sont présents :

Annick Arsenault
Colette Plusquellec
Magella Grenier
Delisca Doucet
Linda Delarosbil
Patricia Delarosbil

Tous conseillers et tous présents sous la présidence du maire Monsieur Hazen Whitton.

La directrice générale est aussi présente.

36-2022

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet d'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

37-2022

ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS

Il est proposé par Magella Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que les États Financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 soient acceptés tel que préparés et expliqués par le vérificateur Daniel Berthelot de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Adoptée

38-2022

ACCEPTATION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL DU 1^{ER} FÉVRIER 2022

Il est proposé par Annick Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers que les minutes du 1^{er} février 2022 soient acceptées telles que rédigées et lues.

Adoptée

39-2022

COMPTES

Il est proposé par Annick Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes certificats no 03-22 et 03A-22 au montant de 35 544.97\$ soient acceptés et la directrice générale est autorisée à les payer.

Adoptée

DÉPÔT DE L'EMSEMBLE DES FORMULAIRE DGE 1038

A titre de président d'élection de la Municipalité du Canton de Hope et suite aux élections générales tenues le 7 novembre 2021, la présente est pour informer que selon l'article 513.2 de la LERM, j'ai transmis au Directeur général des Élections du Québec les formulaires DGE-1038 « Liste des donateurs et rapport des dépenses » de tous les candidats. Ces documents sont déposés aux archives de la Municipalité.

De plus, un rapport a été transmis au Ministère des Affaires municipales stipulant que tous les membres du conseil élus et réélus ont déclaré leur intérêts pécuniaires.

40-2022

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Il est proposé par Colette Plusquellec et résolu à l'unanimité des conseillers de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

Adoptée

41-2022

DEMANDE D'OUVERTURE DU RANG 3

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que 9050-8490 Québec inc. Représenté par Edmond Horth soit autorisé à ouvrir le rang 3 du 6 mars au 2 avril 2022

Adoptée

42-2022

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN HIVERNAL DES ROUTES SOUS LA JURIDICTION DU MTQ POUR LES SAISONS 2022-2023, 2023-2024 & 2024-2025

CONSIDÉRANT QUE

1. La municipalité procède à des travaux de déneigement sur le réseau routier du ministère des Transports;
2. Le contrat proposé est pour une durée de trois (3) ans avec indexation aux années 2 et 3;
3. Une correspondance datée du 25 février 2022 du MTQ établit à 214 500 \$ le prix du contrat;
4. Il y a lieu de nommer le signataire dudit contrat.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Magella Grenier, il est RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1. **DÉCISION** : Le conseil municipal de la municipalité du Canton de Hope accepte le nouveau contrat portant le numéro de dossier **6309-22-4227** avec le ministère des Transports pour le déneigement et le déglacage des tronçons sous la responsabilité du ministère. Ce contrat ferme d'une durée de trois(3) ans avec indexation est valide jusqu'au 2 mai 2025 inclusivement.
2. **SIGNATAIRE** : Le conseil désigne madame Nancy Castilloux, directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires pour le dit contrat.

Adoptée

43-2022

UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT

Il est proposé par Annick Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité adhère à URLS -Gaspésie les Iles et qu'elle engage une somme de 109\$ représentant le coût de la cotisation annuelle.

Qu'elle délègue les personnes suivantes pour la représenter à l'assemblée générale de l'URLS, Linda Delarosbil et Patricia Delarosbil.

Adoptée

44-2022

CROIX ROUGE

Il est proposé par Patricia Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité paye 180\$ représentant la cotisation annuelle.

Que Nancy Castilloux, directrice générale et Hazen Whitton, maire soient autorisés à signer l'amendement no 1 à l'entente de service aux sinistrés

Adoptée

45-2022

GUIDE TOURISTIQUE - ÉDITION 2022

Il est proposé par Patricia Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité achète 1/8 de page en publicité dans l'édition 2022 du guide touristique au coût de 225\$.

Adoptée

46-2022

RÈGLEMENT NUMÉRO 311-2022 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX-REVISÉ

Il est proposé par Annick Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers le règlement numéro 311-2022 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux - révisé soit adopté.

Adoptée

47-2022

TAXES MUNICIPALES - CLUB DE MOTONEIGE LES AIGLES BLANCS

Il est proposé par Patricia Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers qu'une subvention de 984.18\$ soit remise au Club de Motoneige les Aigles Blancs pour le paiement des taxes municipales 2022.

Adoptée

48-2022

APPEL D'OFFRE - TECQ

Il est proposé par Magella Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité va en appel d'offre sur le SEAO concernant la stabilisation de la Route du Quai et la réfection d'un ponceau (Rang 9).

Adoptée

49-2022

PROJET PRAPAM

Il est proposé par Linda Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité demande à Lisa Brière d'inclure le changement du revêtement extérieur de la salle municipale aux plans et devis.

Adoptée

50-2022

LUMIÈRES DE RUES

Il est proposé par Annick Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité fasse réparer les lumières défectueuses.

Adoptée

51-2022

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Patricia Delarosbil que la séance soit levée.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Hazen Whitton, maire

Nancy Castilloux,
Dir.gén

